



**TAEKWONDO CANADA**

# Demande de propositions (DP)

Partenaire-fournisseur de vêtements officiel

Contact :

Dave Harris, Directeur général

519-859-7410

[dharris@taekwondo-canada.com](mailto:dharris@taekwondo-canada.com)

## CONTEXTE

Taekwondo Canada (TC) cherche à engager un partenaire officiel à compter du mois de janvier 2023. Cette entente recouvre une période de cinq ans. L'objectif du présent document de DP est de fournir aux parties intéressées les renseignements nécessaires pour préparer et soumettre une proposition. Ce document présente les besoins essentiels de TC, ainsi que les avantages proposés au commanditaire qui serait retenu (avantages au partenaire TC officiel). TC est à la recherche d'un partenaire ayant une capacité avérée à prendre en charge tous les aspects de la conception, la production, et la distribution d'un ensemble vestimentaire complet, et qui est en mesure de fournir les équipements et fournitures requis dans le cadre des événements TC. TC tient à s'associer avec une organisation produisant des articles modernes de qualité qui rehaussent le profil de TC et qui sont en phase avec l'image de marque de TC, à savoir un engagement pour l'excellence et un sentiment de fierté au sein de ses équipes. TC est à la recherche d'un partenaire qui s'intéresse à poursuivre activement les efforts promotionnels auprès de la communauté tout au long de l'année.

## L'ORGANISATION

TC est l'organisme officiel responsable du sport du taekwondo au Canada, reconnu par la World Taekwondo (WT), la Pan American Taekwondo Union (PATU), et soutenu par Sport Canada, le Comité olympique canadien (COC), et le Comité paralympique canadien (CPC). Conjointement avec ses membres et ses partenaires, TC s'efforce d'établir et maintenir les normes de qualité les plus élevées en matière du développement et des réalisations dans le sport de taekwondo.

Établi en 1978, TC réunit 12 organismes provinciaux/territoriaux de sport (OPTS), avec plus de 500 clubs inscrits au Canada. Le sport est pratiqué par plus de 100 000 personnes au Canada. Les athlètes de Taekwondo Canada se sont illustrés par leurs réalisations sur la scène mondiale, et ils se trouvent régulièrement parmi les médaillés aux événements internationaux.

Les résultats notables réalisés récemment aux événements internationaux par les athlètes canadiens de taekwondo incluent :

- Plusieurs médaillés canadiens aux différents événements de la Série du Grand Prix de la World Taekwondo 2022
- Des médailles récoltées par le Canada aux Championnats du monde juniors et séniors de taekwondo 2022
- 4 médailles obtenues aux Championnats du monde de pousmé 2022

Pour de plus amples renseignements sur nos athlètes, nos événements et nos programmes, rendez-vous sur le [taekwondo-canada.com](http://taekwondo-canada.com).

## OBJECTIFS CLÉS VISÉS DANS LE CADRE DU PARTENARIAT

TC valorise des **associations solides et mutuellement avantageuses** et à ce titre nous espérons que l'association initiale pour 2023 deviendra une relation durable, au bénéfice à la fois des athlètes TC et du partenaire-fournisseur de vêtements officiel (le « Partenaire »). Notre objectif est de cultiver une association qui tend vers les buts suivants :

- D'un commun accord entre les deux parties, l'association commence le 1<sup>e</sup> janvier 2023 et continue jusqu'au 31 décembre 2028
  - Le partenaire sera considéré en priorité pour le renouvellement en 2028 et au-delà
- Les attentes et les communications entre TC doivent être exprimées de manière claire et cohérente

- Le partenaire doit être en mesure de respecter toutes ses promesses, notamment les échéanciers de livraison et le respect des spécifications et stipulations de TC, ainsi que toute autre disposition mutuellement convenue entre TC et le partenaire
- Possibilité de vendre des marchandises portant la marque TC aux membres de TC ainsi qu’au grand public – offerte par le partenaire en collaboration avec TC
- Une conversation permanente entre TC et son partenaire sur les efforts constants d’innover en vue d’améliorer et renforcer le partenariat, d’optimiser l’expérience des athlètes et des entraîneurs TC, et d’offrir des avantages supplémentaires l’un à l’autre au fil du temps
- D’autres avantages que le partenaire pourrait contribuer à TC sous forme de contributions en nature (CN)
- TC sera fier de faire la promotion du partenaire auprès de la collectivité de taekwondo

## OBJECTIFS CLÉS EN LIEN AVEC LES VÊTEMENTS

Dans l’esprit des objectifs de notre partenariat, nous tenons à produire des vêtements d’équipe qui satisfont aux exigences suivantes :

- Les vêtements rehaussent le profil de la marque TC et respectent les normes de qualité et de professionnalisme
- Les vêtements sont en conformité avec les règles des organismes de régie nationaux et internationaux (WT, Comité international olympique, COC, PATU, etc.)
- Le fournisseur satisfait, au tout minimum, aux exigences en matière d’articles et de quantité présentées dans la section *Besoins essentiels en matière de vêtements d’équipe*
- Le fournisseur livre les vêtements promptement, en respectant les échéances et les stipulations de la commande (tailles, quantités, modifications demandées), pour faire en sorte que les athlètes et les entraîneurs TC disposent de tout le nécessaire lors des compétitions
- Les vêtements présentent une apparence « canadienne » avec un choix de couleurs et un design appropriés
- Les vêtements offrent aux athlètes une apparence chic et moderne, en phase avec les goûts des jeunes adultes
- Les vêtements contribuent aux performances, et sont durables et confortables
- Le fournisseur propose un large éventail de tailles pour tous les genres
- La sélection comprend des accessoires uniques en leur genre
- Les vêtements inspirent un sentiment d’unité et de fierté au sein d’Équipe Canada

## COMMANDITE VÊTEMENTS

L’offre de fournir des articles CN peut être négociée au niveau de chaque événement individuel, ou dans le contexte d’un programme dans son ensemble. Le tableau suivant présente une estimation des besoins essentiels en matière de vêtements pour le programme d’équipe nationale TC. Toutes les propositions doivent prévoir, au tout minimum, les articles indiqués ci-dessous :

- Les offres d’équipe comprennent quatre classes d’articles :
  1. Athlètes
  2. Personnel des entraîneurs et de l’équipe
  3. Cadres et personnel de TC
  4. Bénévoles

CLASSE	ARTICLE(S)
Athlète	▪ 1 survêtement (blouson et pantalon/short)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 uniforme/Dobok en conformité avec les stipulations de l'événement - les logotypes de commanditaire ne sont pas permis</li> <li>▪ 1 ceinture Équipe Canada</li> <li>▪ 5 chemises à manches courtes pour les athlètes de niveau cadet/junior, 5 chemises à manches courtes pour les athlètes de niveau sénior</li> <li>▪ 1 sac</li> </ul>
Personnel des entraîneurs et de l'équipe (par exemple, personnel médical)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 survêtement (blouson et pantalon/short)</li> <li>▪ 2 chemises à manches courtes</li> <li>▪ 3 chemises polo</li> <li>▪ 1 sac</li> </ul>
Cadres et personnel de Taekwondo Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 survêtement (blouson et pantalon/short)</li> <li>▪ 2 chemises polo</li> <li>▪ 3 chemises à manches courtes</li> <li>▪ 1 sac</li> </ul>

*\*Les ensembles de vêtements pour toutes les classes ne seront pas requis tous en même temps, cependant une quantité minimale doit être livrée pour le 31 mars 2023, et TC fournira un calendrier d'événements indiquant les quantités et types d'articles requis.*

- Le partenaire doit faciliter la commande de fournitures ou équipements de taekwondo supplémentaires pour le programme d'équipe nationale TC. Les commandes passées par TC doivent être facturées au tarif de gros.
- Un ensemble de vêtements par individu par année sera fourni. La commandite comprend sans toutefois s'y limiter les équipes de combat (Championnats panaméricains, Championnats du monde, Grand Prix), et les équipes de pomsé (Championnats panaméricains de pomsé et Championnats du monde de pomsé)

## COMMANDITE D'ÉVÉNEMENTS

Les points suivants résument les possibilités de commandite d'événement pour TC. La commandite d'un événement englobe la possibilité de fournir :

- 1) Jusqu'à 80 chemises de bénévole par année - coloris requis. Le logotype de commanditaire peut être affiché de façon parfaitement visible
- 2) Jusqu'à 600 médailles. Le logotype de commanditaire peut être affiché sur les rubans.
- 3) Équipement de pointage électronique et tapis pour les deux disciplines de pomsé et de combat lorsqu'un événement national se tient dans la province où le commanditaire a élu domicile, et fournir ces mêmes équipements sans frais de location si l'événement se tient dans une autre province. TC assumera les frais de transport, de vol, et d'hôtel quand l'événement se tient dans une autre province ou à une distance de plus de 150 km du siège social du commanditaire.
- 4) Nappes indiquant le numéro de plateau; toile de fond pour le podium

## AVANTAGES AU PARTENAIRE

TC a tissé un réseau de liens avec une variété de collectivités et d'organisations à travers le Canada, grâce à sa quantité de membres élargie et son réseau de partenaires et collaborateurs. En conséquence, notre organisation est bien placée pour offrir une valeur et des occasions significatives à notre partenaire-fournisseur de vêtements officiel, au-delà des possibilités promotionnelles associées à ses athlètes et aux événements internationaux. Le directeur général de TC, le directeur de la haute performance, et d'autres membres du personnel de TC travailleront avec le partenaire pour faire en sorte que le partenaire et ses marques jouissent d'un effort permanent de promotion, aux termes du plan de marketing et des communications de Taekwondo Canada.

Les avoirs TC suivants profiteront au partenaire-fournisseur de vêtements officiel de Taekwondo Canada. Les quantités et les niveaux d'avoirs TC offerts se baseront sur l'estimation de la valeur de la proposition et les avoirs TC qui correspondent à ladite estimation. Au tout minimum, le partenaire bénéficiera des avoirs TC/avantages suivants :

- Reconnaissance exclusive en tant que partenaire officiel de TC, et le droit exclusif permanent (jusqu'à la fin décembre 2028) de fournir les vêtements à TC, à ses équipes nationales, et à ses événements. TC n'achètera pas de vêtements, de fournitures, ou d'équipements normalement fournis par le partenaire à moins d'obtenir l'approbation de celui-ci.
- Stand et panneaux de signalisation exclusifs d'équipements et vêtements aux événements nationaux de TC, notamment l'Open du Canada et les Championnats nationaux. Cela comprend le droit de vendre des produits approuvés par TC (possibilité de commission de vente pour TC en fonction de l'estimation de valeur).
- Le droit d'utiliser le logotype TC et de faire référence à l'affiliation de partenariat dans vos propres activités et programmes de marketing, de publicité, et de communications (comme approuvé par TC)
- Une promotion permanente du partenariat auprès des associations membres et d'autres organisations pertinentes.
- Reconnaissance du partenariat au site web de TC sous forme d'une page dédiée et reconnaissance du logotype du partenaire (avec renvoi) dans le pied de page du site web TC.
- Reconnaissance du partenariat dans une sélection de reportages sur le site web, dans les infolettres envoyées aux membres (incluant les promotions proposées par le partenaire, des renvois à son site web, le logotype, etc.), et une publication dans les médias sociaux pour annoncer la signature de l'entente de partenariat.
- La visibilité des équipes nationales TC portant les vêtements du partenaire à tous les événements internationaux, en respectant en tout temps les lignes directrices vestimentaires de la WT
- 5 laissez-passer VIP à tous les événements de Taekwondo Canada.
- Le droit de vendre sur votre propre site web des marchandises portant la marque TC
- Au tout minimum, 20 photos par équipe nationale par année mettant en valeur la marque du commanditaire; ces photos seront fournies au commanditaire qui peut les utiliser comme bon lui semble.
- Le droit exclusif de vendre toutes les marchandises portant les logotypes d'événements, notamment l'Open du Canada et les Championnats nationaux.
- Nappes portant le logotype du partenaire pour chaque plateau (incorporant le numéro du plateau), et signalisation sur la toile de fond pour les photos prises des athlètes sur le podium.

Les autres avantages potentiellement disponibles au partenaire, en fonction de la valeur de la proposition, pourraient inclure :

- Possibilité de commanditer (avec ou sans les droits de nomination) certaines sous-rubriques d'événements ou de programmes
- Visibilité accrue dans les médias dans le ressort de TC (site web, programmes et publications en lien avec les événements, communications électroniques, etc.),
- Visibilité dans les médias qui ne sont pas dans le ressort de TC (télévision, presse) le cas échéant
- Campagnes dans les médias sociaux pour mettre en valeur le partenaire,
- Association avec les camps et cliniques d'équipe nationale.
- Possibilité de diffusions en direct aux fins promotionnelles, selon le cas.
- Autres possibilités promotionnelles telles que définies par le(s) partenaire(s).

## EXIGENCES RELATIVES À LA PROPOSITION

Au tout minimum, la proposition soumise à TC doit inclure les éléments suivants :

- Vue d'ensemble de l'organisation, coordonnées, et renseignements sur votre personnel
- Spécifications vêtement et fournitures qui correspondent aux objectifs de TC
- Un engagement pour la période d'avril 2023 jusqu'à décembre 2028 avec la possibilité de renouvellement
- Une capacité avérée à satisfaire aux objectifs clés en lien avec les vêtements de TC, ainsi que la capacité à fournir tous les articles vestimentaires inclus dans la présente DP
- L'option de collaborer sur des designs sur mesure ou d'apposer les marques nécessaires sur les vêtements (broderie et sérigraphie selon le besoin)
- Des échantillons de vêtements créés et produits récemment
- Une liste des outils et des réseaux sur lesquels l'organisation peut s'appuyer pour promouvoir et développer le partenariat avec TC
- PRIME – facultativement, des maquettes ou prototypes de vêtements incorporant notre logotype et marque existants

## ÉCHÉANCIER ET RÉPONSE AUX PROPOSITIONS

Toutes les propositions doivent être soumises par écrit au [ed@taekwondo-canada.com](mailto:ed@taekwondo-canada.com) à l'attention de Dave Harris, directeur général, avant le 1<sup>e</sup> décembre 2022 au plus tard.

Toute question concernant cette DP peut se poser avant l'échéance de dépôt de propositions, et doit être acheminée à Dave Harris. TC effectuera un processus de préqualification entre le 1<sup>e</sup> et le 10 décembre 2022, et le choix quant au partenaire retenu sera tranché avant le 15 décembre 2022 au plus tard. TC examinera les propositions et pourrait contacter n'importe laquelle des organisations durant la période de préqualification. Toutes les organisations qui soumettent une proposition seront contactées pour les aviser de la décision. Le partenaire retenu doit exécuter un accord de partenariat avec TC précisant les modalités et conditions du partenariat. Toutes les questions et réponses seront partagées avec toutes les organisations qui soumettent une proposition.

Si une organisation soumissionnaire souhaite déposer une proposition conjointement avec d'autres partenaires ou en tant que groupe, une seule de ces organisations doit assumer le rôle et l'identité de contact principal pour TC, ceci aux fins de compiler tous les éléments pertinents dans une seule et même proposition. Dans un tel cas, cependant, toutes les coordonnées organisationnelles pertinentes, ainsi que les responsabilités et capacités respectives doivent être précisées pour toutes les parties prenantes.

## MODALITÉS ET CONDITIONS

1. En soumettant une proposition, le demandeur accepte et se soumet à toutes les dispositions, modalités et conditions de cette demande de propositions.
2. TC peut, à sa discrétion et sans préavis ni explication aux partenaires potentiels, opter d'abandonner ce processus n'importe quand et ce, sans obligation quelconque auxdits partenaires potentiels.
3. La proposition doit énoncer clairement tout besoin en matière de sous-traitants, le travail effectué par ceux-ci, ainsi que leur nom, adresse, numéro de téléphone, adresse courriel, et champ d'expertise. TC ne refusera pas une proposition sur la base du recours à un/des sous-traitant(s), cependant TC se réserve le droit de refuser les sous-partenaires que vous avez choisis.

4. TC ne s'engage pas à accepter ni la proposition représentant la valeur la plus élevée ni quelque proposition que ce soit qui est soumise dans le cadre de cette DP.
5. TC ne se tient pas responsable des coûts ou dépenses encourus dans le cadre de la préparation d'une proposition.
6. Le partenaire, dans le cas où il serait retenu, doit convenir d'indemniser TC et dégager ce dernier de toute responsabilité à l'égard d'actions ou de poursuites (y compris les frais juridiques) en lien avec ou conséquents aux activités du partenaire.
7. TC se réserve le droit de recourir à l'un ou l'autre ou tous les droits et options suivants en ce qui a trait à cette DP :
  - a. Refuser n'importe quelle proposition, solliciter des propositions supplémentaires, engager des négociations et conclure par la suite des ententes avec plus d'une organisation si de telles démarches sont dans les meilleurs intérêts de TC; et attribuer ou refuser d'attribuer un contrat sur la base de critères autre que la valeur de commandite. TC ne sera pas tenu de fournir des raisonnements pour son acceptation ou son refus d'accepter quelque proposition que ce soit.
  - b. À son entière discrétion, annuler ou retirer cette DP avec ou sans remplacement de celle-ci par une nouvelle; modifier les modalités et conditions de cette DP (incluant, sans toutefois s'y limiter, prolonger les échéances et délais présentés dans ce); et enquêter sur les qualifications de chaque organisation en tout temps.
  - c. Engager des négociations avec une ou plusieurs organisations.
8. La sélection de n'importe quel partenaire se fait sous condition de la négociation et l'exécution d'un contrat satisfaisant entre TC et le partenaire. TC refuse toute responsabilité à l'égard de quelque organisation que ce soit pour toute question relative à ces discussions, négociations ou modifications.

## CONCLUSION

Nous vous remercions de votre soumission dans le cadre de cette DP. Au plaisir d'examiner votre proposition.